

Le courrier des adhérents

ALLEZ RACONTES !!

Il était autrefois de petits groupes d'hommes du Bâtiment qui se réunissaient, une fois par semaine, le soir, dans une salle aménagée dans le sous-sol d'un immeuble cossu du Bd Montparnasse à Paris.

Ils étaient censés représenter tous les intervenants de l'acte de construire. Qui Maître d'ouvrage! Qui Architecte ou Ingénieur! Qui Administration! Etc. ...! C'est à dire les tendances divergentes ou opposées qui doivent tendre vers un seul but: Construire en gérant administrativement, économiquement et parfois inhabituellement.

Ainsi chacun des petits groupes formé autour d'un thème avait-il matière à chamoillerie courtoise certes mais vive.

Mais ... il n'existe pas de réunion de travail qui ne se termine par un pôt.

Il s'avère qu'un soir, pour apaiser les ménages, nous en sommes venus à parler de ce qu'il y a de mieux: la pêche et les poissons.

Chacun y est donc allé de son couplet.

Un Monsieur encravaté serré et en complet strict de bon faiseur assure vouloir m'étonner en sortant de son attaché-case une photo, et, en me la montrant me dit:

- Et de ça qu'en pensez-vous?

Il s'agissait d'un maigre d'une quarantaine de kilos logé dans le fond du filet d'un carrelet.

Et au lieu de m'étonner du poisson je lui rétorque:

- mais c'est le carrelet de la Rafale, à St Palais !!

- Comment savez-vous ça dit-il estomaqué.

- Simplement par ce que, depuis des années, je vais dessous avec mes balances; et si c'est lui, il appartient à une de mes connaissances qui est



entrepreneur à Angoulême.

- Exact! C'est mon beau-frère s'esclaffe-t'il.

J'ai eu droit ensuite à toute l'épopée du transfert du poisson entre le fond de filet et la plate-forme.

Et voilà comment un carrelet, loin de son implant, peut créer entre deux personnes qui s'ignoraient puis devenues provisoirement antagonistes, des liens cordiaux et complices; c'est la première morale.

La seconde, c'est que depuis, et ça fait 40 ans de cela, je n'ai pas vu ni entendu dire qu'un poisson équivalent avait été remonté dans ces parages et ... dans un filet. Pénurie ??

JL Guilbot

Quelques annonces

Pêcheur habitant YVES souhaitant amener sa petite famille avec lui à la pêche recherche carrelet en état ou à renover sur la côte entre LA ROCHELLE et ROCHEFORT; étudie toute proposition, d'avance merci de me contacter au 06-22-90-07-13

Maxime et Brigitte Raimbault cherchent à acheter un carrelet sur Fouras. Prendre contact au 06 81 11 83 76 ou bien email : raimbault.famille@wanadoo.fr

Note du comité de rédaction : Soyez aimables de nous informer quand une de ces annonces a reçu une issue heureuse. Soit en envoyant un mot au président à l'adresse du siège social (la mairie de Port des Barques) soit en lui envoyant un mail à l'adresse suivante :

jean-louis.martin4@wanadoo.fr



La recette de tante Yvonne

Huîtres Chaudes à la Fondue de Poireaux ou Endives (au choix).

Pour 6 pers : 24 grosses huîtres, 2 échalotes, 1 pomme épluchée et coupée en dés, 3c a soupe de vinaigre balsamique, 225ml de crème fraîche, 150g de beurre doux, 2 poireaux ou endives, 2c a soupe d'eau.

Couper les poireaux en petits morceaux, les faire cuire dans une casserole avec du beurre et l'eau pendant 5 à 6mn. Ouvrir les huîtres et conserver leur jus que vous ferez chauffer avec les échalotes mixées et le vinaigre, ajouter la crème, faire réduire le tout avec les petits morceaux de pomme.

Ajouter en fin de réduction de la sauce, des petits morceaux de beurre, assaisonner un peu (attention le jus des huîtres est salé). Ajouter les huîtres crues et faire cuire une trentaine de secondes.

Déposer dans l'assiette la fondue de poireaux ou d'endives, déposer délicatement les huîtres, verser la sauce et servir avec un bon vin blanc bien frais.

Bon appétit Tante Yvonne

L'Echo des Estuaires

N° 26
octobre 2008

Sommaire :

Editorial

Le mot du président

Articles

Assemblée Générale 2009

Partenariat

Location de carrelets

Compte-rendu du CA

Tous à vos numériques (suite)

Le ponton carrelet à la télé

Un petit parmi les grands

(au Grand Pavois)

Le courrier des adhérents

Allez racontez !!

Annonces

La recette de tante

Yvonne



Association Départementale pour la Défense
de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition

Editorial

Le mot du président

Notre ECHO DES ESTUAIRES entre dans sa 9ème année d'existence. Au lendemain de l'épouvantable cataclysme qui mit à bas 95 % de nos carrelets, il nous avait paru alors indispensable de créer ce lien entre tous les passionnés et inconditionnels de ce type de pêche qu'est le carrelet et leur association pour que chacun soit informé, en temps et en heure et de la même façon, des décisions administratives, techniques et financières adoptées pour la reconstruction des carrelets.

Cette tâche est maintenant accomplie. La reconstruction peut être considérée comme achevée bien que nous soyons encore loin du nombre que nous nous étions fixés de retrouver et qui correspondait à l'inventaire réalisé par l'association en 1996 avec l'aide du Conseil Général : 700. Alors qu'un grand nombre de personnes ont fait part de leur désir de construire un carrelet, l'Etat par son bras décisionnel en la matière, la DDE, n'accorde plus d'emplacement, sans plus de procès. Cette décision unilatérale est difficile à accepter en tant que telle ; Elle aura, n'en doutez pas, des prolongements.

Notre tâche maintenant va être de poursuivre votre défense et la défense de vos installations contre tout ce qui pourrait leur porter atteinte, sournoisement souvent comme cette velléité d'augmenter la taille de la maille de nos filets parce que nous portons atteinte, par une pêche sans discernement, à la faune aquatique qui fréquente nos côtes !!!!

Et je vois poindre aussi, à l'horizon, un autre problème auquel nous allons devoir nous atteler : L'entretien de nos carrelets. L'inventaire que nous sommes en train de réaliser montre qu'un bon nombre d'entre eux commence à souffrir et nous savons tous que le temps n'arrange pas les affaires. Problèmes de bras quand la santé décline ? Problèmes de coût dans les temps difficiles que nous vivons ? Nous avons peut-être des solutions à vous proposer. A voir dans les lignes qui suivent.

Enfin, notre assemblée générale est maintenant fixée. Temps fort de notre vie associative, nous serions heureux de montrer notre force par un grand nombre de participants. Reportez vous à l'article qui lui est consacré.

Nous aurons encore quelques belles journées avant d'avoir à remiser pour l'hiver notre matériel. Sachons profiter de ces derniers petits plaisirs avant de faire le gros dos hivernal.

Je prie tous ceux qui ont participé aux journées du patrimoine de bien vouloir m'envoyer un petit compte-rendu sur le déroulement de cette journée. Un résumé en sera fait dans le prochain Echo.

Jean Louis Martin

Siège social : Mairie, square Guy RIVIERE 17730 Port des Barques

Tél : 05.46.84.85.39

email : president@carrelets-charentais.com

site web : http://carrelets-charentais.com



Assemblée Générale 2009

Elle aura lieu, pour l'année 2009, à Chatelaillon. Après St Georges de Didonne, l'an passé, ville du sud du département, nous descendons vers le nord selon l'alternance que nous avons décidé d'observer depuis quelques années. Moment fort de notre vie associative, c'est un peu notre vitrine vis à vis du monde extérieur. Elle se doit donc d'être réussie, ce qui veut dire :

1 – Qu'elle ait lieu, si possible dans de beaux locaux : ce sera le cas cette année puisque Jean Louis Léonard, député-maire de Chatelaillon, met gracieusement à notre disposition l'auditorium du centre Beauséjour, lieu de congrès réputé. Nous aurons donc "pignon sur rue"

2 – Qu'il y ait des invités de marque: vous pouvez compter sur nous pour qu'il y en ait

3 - Que la salle soit bien remplie : condition impérative pour montrer que notre association est bien vivante.

Alors nous comptons sur vous. Dès maintenant, notez sur vos agendas qu'il vous faudra être à Chatelaillon le

SAMEDI 28 MARS A 9 H 30

Nous vous le rappellerons dans notre ECHO de janvier.

Partenariat

Nous avons déjà fait part à plusieurs reprises, dans les Echos précédents, de plusieurs demandes de partenariat formulées par des personnes qui désiraient avoir un carrelot mais qui n'ont pas les moyens de s'en construire un. Par contre, ils seraient prêts à participer à l'entretien d'un carrelot dont ils partageraient l'utilisation avec le propriétaire. Une telle coopération peut satisfaire les deux parties sous couvert d'une convention bien établie.

L'association peut, bien entendu, donner son aide à la rédaction des conventions et servir d'intermédiaire entre les deux parties. N'hésitez pas à vous faire connaître si ce sujet vous intéresse.

Nous avons longuement évoqué ce sujet lors de la dernière réunion du conseil d'administration comme



Location de carrelots

vous pourrez le lire dans le compte-rendu rédigé par notre secrétaire. La position de l'association a, jusque maintenant, été d'être sur la réserve concernant cette activité et cela pour 2 raisons :

1 – Raisons sécuritaires : nos carrelots ne sont pas construits selon des normes de sécurité reconnues. En cas d'accident, il y a un risque de contentieux important.

2 – Raisons fiscales : comment se comportera l'administration fiscale devant ces revenus commerciaux nouveaux ?

Si nous reparlons aujourd'hui de cette affaire, c'est que deux faits nouveaux sont apparus cette année :

1 – Une demande grandissante de location provenant du monde touristique principalement. Certains élus voient dans l'éventualité de ces locations un acte promotionnel important pour le département

2 – La difficulté éprouvée par un certain nombre de propriétaires de carrelot pour assumer financièrement l'entretien de leur ponton.

Pour ces raisons, nous avons donc décidé de nous rapprocher d'un service juridique compétent et des services fiscaux pour pouvoir répondre à toutes les interrogations qui sont posées. Nous vous tiendrons au courant du résultat de nos démarches.

Compte-rendu du CA du 4/10/08

L'assemblée générale 2009 est prévue le 28 Mars à CHATELAILLON avec repas préparé par un traiteur dans une salle municipale.

Le point sur le nombre d'adhérents montre une légère progression dont des pêcheurs à pieds (mode de pêche traditionnelle sur l'estran).

Le recensement des installations reconstruites montre que le quota maximum, à savoir le nombre recensé en 1992, n'est pas encore atteint, une réunion de coordination avec la DDE service maritime est souhaitée pour débloquer certains projets malgré la volonté des services de l'état de rester dans le statut quo du moratoire instauré en 2007.

La volonté de réactiver la zone de l'ancien embarcadere du CHAPUS a donné naissance à une association qui demande l'aide et le soutien de l'ADDPMLT. Cepen-

dant la fermeture de ce site a été ordonnée pour des raisons de sécurité : le département ne pouvant pas mettre en place les crédits nécessaires aux réparations indispensables au maintien de son accès aux pêcheurs. Compte tenu de la possibilité d'intégrer ce site dans la vie touristique du département, il est proposé que notre président agisse auprès du maire de BOURCEFRANC afin de définir les réalisations pour remettre en état, le coût des éventuelles réparations, les modalités possibles de gestion : soit par la commune ou par une association.

La volonté de certains propriétaires de vouloir louer leurs installations pose le problème de la sécurité d'accès et celui de la fiscalité des revenus : l'association envisage de prendre contact avec les services fiscaux d'une part pour connaître les limites des responsabilités afin d'en informer les adhérents ;

Nos carrelots intéressent toujours nos médias, après "la carte aux trésors" le film "meurtre sur l'île", c'est maintenant la chaîne ARTE qui réalise un documentaire sur les sites remarquables des côtes françaises et donc de nos carrelots et FR3 qui pour THALASSA fait le parcours des "sentiers de littoral", tous ces spectacles sont certes valorisants pour l'image que nous donnons de la Charente-Maritime, mais attention à ne pas entraver notre liberté d'utilisation privée de l'estran.

Dernier point : le CA décide d'assurer le financement des frais de secrétariat (encre papier..) du fait de l'interruption du support de la commune où est notre siège social.

Tous à vos numériques (suite)

Les premières photos ont été reçues et sont insérées dans ce numéro de l'Echo des Estuaires ; ceux qui les ont envoyées se reconnaitrons.

Cependant, cet appel n'a pas été suffisamment entendu pour envisager de réaliser notre projet (voir dans le N°25).

La demande reste d'actualité pour enrichir notre potentiel éditorial, donc aux amateurs de photos numériques, envoyer vos plus belles réalisations au président : president@carrelots-charentais.com, ou à bturbot@yahoo.fr.



Le ponton carrelot à la télé

Cherchez l'indice avec la carte au trésor : les carrelots étaient à la une, pardon sur la 3 le mercredi 25 juin à 20h30.

En effet FR3 est venu courant mai enregistrer un épisode en Charente-Maritime dont le thème s'articulait autour du milieu maritime et de ses activités. Un des indices avait une relation avec les carrelots, il fallait trouver Patrick sur son M01.

Bien sûr pour le bon déroulement des prises de vues, il fallait du beau temps et la mer au pied du ponton. Hélas le brouillard qui s'était invité au lever du jour a disparu à 10h30 la mer aussi : vive les algues qui ont camouflé au fond du carrelot le manque d'eau et l'indice joint en photo.

Bravo à la candidate qui a eu la grande chance de rencontrer notre président à Port-des-Barques pour qui Patrick sur son M01 était connu !!

La partie du jeu se déroulant sur le thème des carrelots est visible sur le site Internet des carrelots dans la rubrique "Vidéoramas".

P.Bellouard du M01



Un petit parmi les grands.

Notre modèle réduit de carrelot sur ponton s'est offert le luxe d'une journée au "GRAND PAVOIS"; il y était invité par le stand de la CDA de ROCHEFORT ; il n'a pas démérité parmi les voiliers de toutes tailles ou les vedettes à moteurs plus luxueuses les unes que les autres.

Les promeneurs se sont arrêtés ; certains pour demander des renseignements :

- est-ce que cela se loue à la journée ?
- comment faire pour en acquérir un ?
- dit-on carrelot ou ponton ?

D'autres pour égrener des souvenirs :

- quand j'étais jeune j'allais sur un ponton.....
- avant la tempête, j'en avais un mais.....

Notre ponton a bien tenu son rang et nous sommes fiers de lui.

Félicitation au réalisateur, grâce auquel nous pouvons être représentés ailleurs que sur l'estran.